

Synthèse sur l'histoire des formes théâtrales de l'Antiquité au XVII^e siècle.

Le terme « théâtre » vient du grec *theatron* et signifie « le lieu où l'on regarde ». Le théâtre est ainsi avant tout **un espace de spectacle**. Né dans l'Antiquité grecque, environ 600 ans avant J.C. il est devenu un genre littéraire qui s'est épanoui de manière différente en fonction des époques.

Le théâtre antique

Le théâtre grec

Il est lié au culte de Dionysos. Il a donc une origine religieuse. Les comédies et les tragédies sont représentées dans le cadre de fêtes organisées par l'État. Deux fois par an, des cérémonies de trois jours permettent au public de voir une quinzaine de pièces. En effet, des auteurs sélectionnés à l'avance, proposent plusieurs pièces, dans le cadre d'un concours.

Le lieu de ces représentations est **un édifice à ciel ouvert**, pouvant accueillir un public très nombreux, occupant les gradins. Face à lui se trouve la scène et une fosse d'orchestre, un espace circulaire dans lequel se trouve un autel dédié à Dionysos et réservé au chœur. Le chœur est composé d'un certain nombre de choreutes, qui prennent en charge **la partie lyrique du spectacle (le chant)**. Il était accompagné au départ d'un acteur (le protagoniste) puis on en ajouta deux autres. Avec l'évolution du théâtre, la part lyrique a diminué, au profit du dialogue. À l'époque, **tous les rôles sont tenus par des hommes, portant des masques**.

Eschyle, Sophocle et Euripide sont les auteurs tragiques les plus célèbres. Leurs œuvres sont non seulement reprises encore aujourd'hui, mais sont aussi des sources d'inspiration pour certains dramaturges contemporains.

Le théâtre romain

Comme à Athènes, le théâtre romain a **une dimension religieuse** : les représentations sont liées au **culte de Bacchus** (l'équivalent de Dionysos chez les Grecs). Comme à Athènes également, la **dimension politique** est présente, puisque le théâtre se joue lors des Jeux, ou lors de cérémonies importantes réunissant le peuple. Le chant, la danse, la musique accompagnent encore le texte – le théâtre est un « spectacle total ». Les accessoires sont plus nombreux que dans le théâtre grec : le rideau de scène apparaît, les costumes sont parfois somptueux, la machinerie se développe. Les masques sont toujours présents.

Plaute et Térence ont écrit de nombreuses comédies, dont Molière a parfois pu s'inspirer.

Le Moyen Âge et la Renaissance en France

Au XIII^e siècle, le théâtre se joue sur la place du village ou de la ville. On peut alors répartir les pièces de théâtre en deux « genres » : les **mystères**, qui reprennent des épisodes bibliques ou des vies de saints, et les **farces**. Au cours des XIV^e et XV^e siècles, les spectacles deviennent payants. De ce fait, le théâtre se joue de plus en plus souvent dans des lieux clos et non plus sur la grand-place.

Au milieu du XVI^e siècle, les mystères (c'est-à-dire le genre théâtral le plus prestigieux) sont interdits. En effet, l'Église estime désormais que la foi est une affaire sérieuse. Ainsi, malgré quelques résistances, **le théâtre sombre dans le déclin**.

Le XVII^e siècle : siècle du théâtre

En 1630, le théâtre est reconnu comme un art officiel par Richelieu et les femmes peuvent enfin monter sur scène. Plus tard, dans la dernière partie du siècle, Louis XIV soutiendra cet art et de nombreuses pièces seront créées à la Cour du Roi. Cependant, le clergé est dans sa majorité hostile au théâtre, et considère que les comédiens doivent être excommuniés.

Dans ce siècle dominé par le **classicisme**, la distinction entre les genres théâtraux est nette : la **tragédie** et la **comédie** ont des caractéristiques propres, qu'un auteur se doit de respecter (il existe cependant quelques formes « mêlées » : *Le Cid*, de Corneille, est ainsi une tragicomédie).

Même si la tragédie est le genre « noble » par excellence, Molière défendra avec beaucoup d'ardeur la comédie, et en exploitera toutes les ressources : de la farce à la « grande comédie », c'est-à-dire des comédies en vers, offrant des personnages nuancés, autour de sujets importants (cf. *Tartuffe*, *Le Misanthrope*).

Comédie	Tragédie
Personnages de bourgeois	Personnages nobles
Sujet = famille, vie sociale, argent, amour (sphère privée)	Sujet = pouvoir, politique, amour (sphère publique)
Forme assez libre ; vers ou prose	Cinq actes ; vers
Registre comique et fin heureuse	Registre et dénouement tragiques
Unité de lieu, de temps, d'action	Unité de lieu, de temps, d'action

La règle dite des « **trois unités** » impose que le sujet traité par une pièce ait lieu en **24 heures**, se passe dans **un seul lieu**, et soit uni par une **cohérence** forte (on ne raconte pas plusieurs « histoires » à la fois). On doit également observer la **règle de bienséance** : pas de sang ni de scène choquante sur scène. Les auteurs les plus célèbres de ce siècle sont **Molière** pour la comédie, **Corneille** et **Racine** pour la tragédie.